



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 17.12.2018

Numéro de publication: AB01-0000001418

Canton: BE

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Ciments Vigier SA

Ciments Vigier SA

CHE-105.972.690

Rondchâtel

2603 Péry

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 18-005702

N° d'établissement: 52219844

Pan d'entreprise: Travaux de maintenance lors de la révision annuelle des équipements de production du ciment (1-2 fois/année)

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques

Personnel: 30 H

Validité: 01.01.2019 – 31.12.2021

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: BE

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.